



RÉMY MARTIN
DEPUIS 1724

La vision de la Maison Rémy Martin est « L'EXCEPTION DURABLE »

Pour Louis XIII, l'ambition est de rayonner dans l'univers du luxe au-delà des spiritueux et de développer une approche de vente directe. L'ambition Rémy Martin est de représenter l'essence du Cognac, de mettre en œuvre une stratégie de valeur et d'être leader dans le e-commerce. Le cœur de ses ambitions est dominé par la reconnaissance et la confiance du client.

STRATÉGIES

Nos activités stratégiques pour atteindre cette vision s'articulent autour de 4 axes :

- La **croissance durable** via la présentation de nos terroirs et la réduction de notre empreinte carbone
- La **sécurisation de nos approvisionnements** via l'augmentation du captage des récoltes de Grande Champagne et de Petite Champagne et la robustesse de nos chaînes logistiques
- La **construction d'une stratégie de valeur** permettant d'augmenter nos marges brutes via le développement des qualités supérieures et intermédiaires
- Le développement de l'**approche directe client** et notamment pour Louis XIII

La Maison développera ses stratégies en renforçant ses valeurs comme moyen d'actions :

- Les Hommes : le développement de l'engagement des équipes
- Le Temps : la maîtrise des coûts de manière structurelle pour pérenniser la croissance de la Maison
- L'Exception : la satisfaction des attentes des clients et la promesse d'expériences sensorielles d'exception
- Les Terroirs : la valorisation du Patrimoine de la Maison pour célébrer les 300 ans de la Maison Rémy Martin

POLITIQUE SECURITE

Les objectifs de la Maison Rémy Martin en matière de Sécurité, Sûreté & Santé au Travail sont de garantir la protection de ses talents ainsi que la pérennité de ses installations. Le contexte de la mise en œuvre de notre politique Sécurité, Sûreté & Santé au Travail est de s'engager à atteindre le zéro accident.

Cette politique est axée sur 6 engagements fondamentaux qui sont :

Intégrer dans nos actions la Sécurité, Sûreté & Santé des collaborateurs par la mise en œuvre systématique et exhaustive de l'évaluation des risques ;

Garantir la non-réurrence des incidents et l'amélioration continue de notre système de Management par l'analyse des accidents, presqu'accidents et par le retour d'expérience ;

Développer individuellement et collectivement une culture Sécurité, Sûreté & Santé au Travail en faisant de chacun le garant de sa propre Sécurité, Sûreté, Santé et de celle des autres ;

Former et informer, tant en interne qu'en externe, aux risques liés au poste de travail et à notre activité industrielle en lien avec notre Politique de Prévention des Accidents Majeurs (PPAM)

Garantir la conformité à la réglementation en s'assurant durablement de la mise en sécurité des personnes, des biens et de la protection de l'environnement ;

S'assurer de la mise en œuvre des ressources nécessaires à l'application de nos politiques Sécurité Sûreté & Santé au Travail, Prévention des Accidents Majeurs et Environnement.

POLITIQUE DE PREVENTION DES ACCIDENTS MAJEURS

Consciente de l'enjeu et de ses responsabilités, compte tenu des quantités importantes d'alcool stockées sur le site du Centre Elaboration Produits (C.E.P.), classé Seveso seuil haut, la Maison Rémy Martin de tout temps développe une politique de maîtrise des risques, innovante et volontariste. Respectueuse des exigences législatives et réglementaires applicables, elle s'engage à intégrer à tous les niveaux de l'entreprise les mesures de prévention indispensables à la sécurité et la sûreté des personnes et des biens. Cette politique se concrétise par la mise en place de moyens tant humains, matériels qu'organisationnels pilotés dans un Système de Gestion de la Sécurité (S.G.S.); celui-ci a pour objectif de réduire la probabilité d'occurrence et la gravité des risques d'accidents majeurs. Cette politique s'intègre parfaitement dans nos politiques Sécurité, Sûreté & Santé au Travail et Environnement. La P.P.A.M. se traduit en six axes :

Prévenir les accidents et diminuer les risques en choisissant les équipements et technologies qui intègrent le meilleur niveau de sécurité-sûreté, chaque fois que cela est économiquement possible ;

Communiquer avec le personnel de l'entreprise, les intervenants extérieurs, l'administration, les établissements voisins et les riverains sur les risques et les moyens de prévention associés ;

Développer et mettre en œuvre notre SGS conformément aux exigences réglementaires dans une démarche d'amélioration continue en synergie avec nos systèmes de Management Qualité, Sécurité des Denrées Alimentaire et Environnement

Maintenir nos efforts de prévention des accidents et des risques identifiés avec la sensibilisation, la formation interne de nos collaborateurs, l'analyse des situations à risques et le retour d'expérience ;

Réviser l'analyse des risques au minimum tous les cinq ans et à chaque modification significative des process et des installations et compléter si nécessaire les moyens de prévention ;

Procéder au minimum une fois par an à la mise à jour du Plan d'Opération Interne (P.O.I.) et tester sa mise en œuvre en collaboration avec les installations voisines.

Les objectifs de la Maison Rémy Martin portent en particulier sur la protection Sûreté, Incendie, Explosion, Pollution accidentelle et sur la sécurité des interventions des entreprises extérieures sur nos sites.

POLITIQUE ENVIRONNEMENT

En accord avec la politique RSE de Rémy Cointreau, l'objectif de la Maison Rémy Martin est de léguer aux générations futures un milieu conforme à sa responsabilité en matière de développement durable, de protection et de préservation de l'environnement. Cette politique a 5 principes directeurs qui sont :

Intégrer la conformité à la réglementation et à la norme ISO14001 version 2015 :

Respecter les prescriptions environnementales applicables et aller au-delà quand cela est pertinent en veillant à la prise en compte de la protection des personnes et des biens et à la prévention des accidents majeurs. S'engager à traiter toute non-conformité à la suite des audits et lors des évolutions des textes réglementaires ou de la norme.

Préserver et mettre en valeur nos terroirs :

S'engager dans la préservation de la biodiversité et la mise en valeur de notre patrimoine naturel par le développement d'une agriculture durable et la promotion d'une viticulture de Haute Valeur Environnementale (HVE).

Engager nos parties prenantes :

Privilégier dans le choix de nos prestataires leur capacité à adhérer à nos politiques Sécurité, Sûreté & Santé au Travail et Environnement.

Améliorer nos performances et nos impacts environnementaux :

Améliorer continuellement nos résultats et notre système de Management Environnemental dans les domaines de protection de l'eau, de l'air, de la réduction des déchets, du bruit et de la consommation d'énergie et de matières premières ; Mesurer et réduire nos émissions de gaz à effet de serre en agissant sur l'écoconception des produits et le transport ; Prendre en compte l'ensemble du cycle de vie de nos produits.

Former et informer sur tous les aspects environnementaux :

Sensibiliser et former l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise pour que chacun soit conscient de son rôle et de sa responsabilité en matière de protection et de préservation de l'environnement.

POLITIQUE QUALITÉ ET SECURITÉ DES DENRÉES ALIMENTAIRES

La politique Qualité de l'entreprise repose sur une vision qui consiste à rapprocher chacun des acteurs de notre client final pour en garantir la pleine satisfaction et viser le **zéro réclamation**.

Les principes du Management de la Qualité sont basés sur 6 fondamentaux :

- 1 Garantir en priorité la sécurité alimentaire de nos produits.
- 2 Placer le client au cœur de nos prises de décision.
- 3 Donner du sens à la qualité en permettant à chacun d'agir en autonomie dans sa zone de responsabilité.
- 4 Anticiper les risques.
- 5 Réduire continuellement nos pertes et nos coûts de non-qualité pour produire bon du premier coup.
- 6 Optimiser nos fonctionnements et innover en raisonnant standard et digital.

Ces principes seront appliqués au travers de 4 programmes opérationnels :

- « **Qualité fournisseurs** » visant à impliquer plus encore nos fournisseurs dans le but de répondre aux besoins exprimés.
- « **Qualité interne** » visant à améliorer la maîtrise de nos process et à réduire les pertes prioritaires.
- « **Qualité Conception** » visant à améliorer la robustesse et la fiabilité de nos lancements produits ou de nos nouveaux équipements.
- « **Qualité supply** » visant à maîtriser la route –to-market de nos produits pour améliorer la satisfaction du client final.

Le Comité de Direction REMY MARTIN s'engage à soutenir les équipes dans leurs actions pour l'atteinte de nos objectifs.

P. FARNIER / A. VINCLET / L. FERRACINA / D. MOULY / F. PUECH / J. CHARPENTIER / E. LE GALL / P. HERVE / L. MARTIN / S. LEGER-ETOURNEAU / B. LOISEAU / B. STENNE